

## **Réunion du groupe-pays Inde**

**Mardi 3 novembre 2015, de 10h30 à 12h30**

à Cités Unies France, 9 rue Christiani 75018 Paris

### *Documents Jointes :*

- Liste des participants et excusés
- Powerpoint

-----

### **∇ Introduction de contexte général, état des lieux, échéances et perspectives.**

**Nicolas Wit, Directeur adjoint de Cités Unies France**

La dernière action du groupe-pays actif était la préparation des premières (et dernières) assises franco-indienne, tenue à New Delhi du 15 au 17 janvier 2010 (Quatre axes stratégiques : urbanisme, gouvernance, culture et tourisme, et services (déchets, eau, assainissement)).

L'Etat français ( MAEDI, Ambassade de l'Inde, ambassadeur itinérant) avait été très visible, et côté indien aussi, autour du Ministre du développement urbain indien (à l'époque un programme pour 63 villes) cette activité avait impulsé un démarrage cohérent suivi par l'Etat fédéral et les Etats fédérés.

S'en suivit la création du groupe-pays en juin 2010, constitué d'une quinzaine de collectivités, dont la mission était d'engager une interconnaissance plus aboutie. Claudy Lebreton, Président du département des Côtes d'Armor, et alors président du groupe-pays, avait engagé une feuille de route en matière de culture de management et de gouvernance (chercheurs, intervenant). Le caractère démocratique

et plusieurs autres éléments portaient les ambitions de cette nouvelle dynamique décentralisée entre territoires français et indiens. Aujourd'hui, la dimension ethnique du continent indien est à valoriser dans le contexte que vit l'Europe multiculturelle.

Contrairement à d'autres pays, l'enjeu principal était plus largement de participer à l'émergence de l'Inde, en s'appuyant sur la dynamique euro indienne et des sujets porteurs comme le patrimoine.

Fin 2013 (trois ans après les premières assises), les deuxième rencontres franco-indiennes prévoyaient une mobilisation des collectivités françaises, avec un fort consortium breton. Toutefois, le calendrier politique jugé peu propice par l'Ambassade a stoppé nette cette dynamique. Le coup d'arrêt à ce projet a également touché le groupe-pays, jamais réuni depuis.

Aujourd'hui le groupe est orphelin, mais nourrit d'une nouvelle volonté du Ministère des affaires étrangères, des collectivités engagées, de CUF et de CGLU. La richesse de la coopération réside dans le travail commun produit au-delà des questions financières et de marginalisation de la coopération.

L'arrêt de la coopération des Côtes d'Armor illustre la nécessité impérieuse de mesurer les retombées concrètes, afin de convaincre de l'intérêt de la coopération. En effet, un pilotage politique affaibli nourrit par les visions différentes sur l'international et le manque de chiffres et d'encrage sur le territoire fragilise la pérennité de toute politique internationale.

Cette réunion de groupe-pays a vocation à consulter les collectivités sur leurs désirs et motivations, afin d'identifier les opportunités à accompagner et actions collectives à mener par le groupe. Ce travail soutenu par la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) et partagé par la partie indienne, représentée par l'Ambassade de l'Inde à Paris, est à la charge de Cités Unies France.

Nous sommes prompts à structurer vos demandes, en vous apportant des solutions, y compris par le recours à des fonds européens. En la matière, CUF sera dotée d'ici une année d'un pôle Europe et international unifié, résultant de la fusion avec l'AFCCRE, branche française du CCRE.

Le groupe-pays sera dorénavant suivi par Anne-Claire Gaudru, également en charge de la Chine et de la Corée de sud (en démarrage).

Bertrand Fort, délégué à l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT-MAEDI) a remercié les collectivités d'être venues ce jour. L'investissement et la mémoire des travaux réalisés auparavant compte dans la relance de ce groupe-pays. Les ambassades sont précieuses et actrices d'un dialogue qui doit aussi permettre de fluidifier les liens. Les collectivités agissent de différentes façons pour appuyer les rapprochements franco-indiens (Investissement, représentation, accompagnement pour implantation...). Toutefois, le bilan est contrasté.

La volonté des deux états de développer la coopération est forte. Le soutien aux partenariats de territoire à territoire a fait l'objet d'évolution ces dernières années.

Dans un premier temps, la DAECT a accompagné les collectivités notamment via un fonds d'appui. Soutenant quatre projets, ce qui reste assez faible quand on sait l'appétit qui existait.

Ensuite, l'idée était de faire évoluer cet appui vers un fonds conjoint franco indien, impliquant le financement partagé entre les deux pays de sommes allouées à l'appel à projet. Cela n'a pas abouti et aujourd'hui, l'Inde a été réintégré à l'appel à projet triennal classique au coté d'autre pays. D'ailleurs, les collectivités françaises sont invitées à présenter leur projet depuis le 15 octobre jusqu'au 15 janvier 2016 pour recevoir l'appui du MAEDI, jusqu'en 2018.

Cette réunion autour des acteurs doit permettre de capitaliser sur les freins qui ont conduit à cette situation :

- Coté français, la pratique du suivi-évaluation est limitée, et affaiblie leur capacité à démontrer l'intérêt, l'efficacité et les impacts des projets.
- Coté indien, un obstacle d'ordre législatif, lié à l'organisation administrative indienne centralisée existe. Le cadre juridique ne permet pas aux collectivités indiennes de signer des accords avec des collectivités françaises, sans passer par les autorités centrales de New Delhi.

La complexité de l'organisation administrative indienne et française rend difficile la compréhension de « qui fait quoi » et qui a un pouvoir de décision.

De fait, les titres et le statut des représentants n'ont pas la même valeur d'un état à l'autre, rendant l'identification du partenaire adéquat difficile. L'ambivalence du rôle des élus et des fonctionnaires, ou entre l'état fédéré et l'Union fédérale reste prégnante.

Il devient nécessaire de décrypter et de guider les collectivités territoriales, c'est un devoir de CUF et du MAEDI, pour éviter une perte de temps et des découragements.

Les difficultés culturelles sont aussi une dimension forte. Les attentes et perceptions réciproques sont différentes. Les partenaires indiens rencontrés semblent attendre aujourd'hui des liens économiques (formation professionnelle, savoir-faire) plutôt qu'une aide de type aide publique au développement (APD).

Il faut défaire les idées reçues et réalités un peu fantasmées loin de la réalité de terrain. La compatibilité et la réflexion commune ne seront possibles qu'au prix d'une connaissance réciproque des besoins et possibilités. La relance des échanges franco-indiens pourra s'appuyer sur le groupe-pays CUF (bonnes pratiques, partage expérience) et en lien avec le poste.

Une nouvelle étape du dialogue franco-indien est à l'agenda en 2016, le MAEDI souhaite écouter les collectivités à ce sujet.

Monsieur Menon, attaché économique de l'Ambassade de l'Inde en France

Monsieur Menon a tenu à remercier les organisateurs de cette réunion, et se réjouit des discours de relance des activités évoquées entre l'Inde et la France. Récemment arrivé dans ses fonctions, aujourd'hui, il sera davantage observateur que force de proposition. Toutefois, il se tient à disposition pour donner davantage d'éléments plus tard.

Monsieur Menon répond positivement à la proposition d'organiser un rendez-vous à l'Ambassade pour reprendre attache sur la coopération de territoire à territoire.

Diffusion d'un *powerpoint* pour visualiser et illustrer cet état des lieux. Beaucoup d'informations issues du travail de Sarah Schönfeld (ancienne référente du groupe-pays) et un travail d'enquête permettra d'avoir un regard plus précis sur les projets actifs à moyen terme.



Ville de Chartres  
Ville de Mysore (Karnataka)

Ateliers IHCN &  
ANVPAH, Été  
2015



From 10-13 July 2015, Dr. Patrick Geroudet, Deputy Mayor of Chartres and Dr. Romoza Gariboli, Architect Planner at the University of Mysore, visited Mysore.



→ Enrichie par l'Atlas de la coopération décentralisée et sa cartographie, prête pour le premier trimestre 2016

### ∇ Tour de table ( 5-10 minutes par participant)

Les collectivités sont invitées à préciser leur sentiment sur l'agenda autour d'un évènement 2016, l'actualité et la nature des liens avec l'Inde et les attentes vis à vis du groupe pays.

Chartres – Mysore, Etat du Karnataka (Patrick Geroudet, Adjoint au Maire)

Préalablement, l'élu a remercié l'Etat, pour le soutien reçu par l'appel à projet (DAECT) et les conseils techniques du poste (Rencontre avec Consul général).

Il souligne que la coopération Chartres-Mysore est fondée sur un dénominateur commun, le patrimoine, dont la vision concernant sa protection et sa mise en valeur sont partagées entre l'Inde et la France. Avoir le même langage participe à faire de cette thématique une entrée idéale.

La fluidité des travaux incombe également à la présence d'un expert universitaire spécialiste de l'urbanisme, pour répondre des problématique d'ordre d'attractivité et fréquentation touristique d'un site patrimonial (Palais du maharadja). En France, le partenariat avec l'université donne l'opportunité de réaliser des travaux croisés (région Centre) et en Inde, et de conserver la mémoire des échanges.

A terme, des perspectives de travail se déclinent, comme la possibilité de s'associer avec d'autres villes pour illustrer des pratiques sur d'autres territoires (Chartres en lumières, circulation urbaine à tours...).

Autre facteur de réussite, l'implication de Monsieur Geroudet dans les instances de CUF et de l'ANVPAH. Cet engagement optimise et structure cette volonté de dialogue et de partage.

La compréhension du rôle des interlocuteurs et du poids politique est essentiels. Ainsi, associer le maire et le *commissioner*, permet de lutter contre le renouvellement annuel de l'exécutif (maire), en assurant la continuité par la présence du fonctionnaire (*comisioner*).

Association AADI /Armor India (Jean-Claude Breton, président)

Parcours personnel en Inde (10 ans), et originaire de Morlaix, le créateur de l'association AADI souhaite dans cet enceinte du groupe-pays pouvoir partager ses expériences pratiques ( bonnes et mauvaises) tant pour enrichir les travaux des collectivités que pour les informer des travaux. L'association se positionne comme un partenaire de la coopération décentralisée, et suis les échanges entre Morlaix et la Ville de Lorient actuellement à l'étude.

L'entrée culturelle permet de sensibiliser les acteurs du territoire, notamment par la tenue d'un festival indien en mai. Cet événement est peu visible, à défaut d'une communication forte. A terme, des actions en matière d'enseignement et de mobilité pourraient enrichir ces actions.

Communauté d'agglomération de Morlaix Communauté – Pune  
(Jean Luc Fichet, Président)

Morlaix Agglomération et la ville de Lorient travaillent conjointement au montage d'initiatives communes sur l'Inde. Monsieur Fichet se réjouit de voir dans la tour de table un représentant de l'Ille et Vilaine, car ce noyau breton est particulièrement cohérent et une opportunité pour mutualiser et être porteur de projet plus structurant.

A ce jour avec Pune, les travaux portent sur des échanges estudiantins, l'agroalimentaire est un sujet au cœur des intérêts mutuels.

Communauté d'agglomération de La Rochelle – Hyderabad  
( Michel Sabatier, vice-président aux relations internationales)

Principalement lié au passé indien de La Rochelle, La communauté d'agglomération a d'ailleurs dans sa politique internationale valorisé son savoir faire en matière de protection du patrimoine. La similitude entre le centre historique d'Ahmedabad (Gujarat), « Carcassonne de l'Inde » et celui de La Rochelle a été perçue comme un sujet d'échanges et a fait l'objet d'un accord de coopération signé en 2008 qui n'a pas malheureusement été mis en œuvre, par manque de suivi politique, l'élu signataire n'ayant pas renouvelé son mandat.

La Ville de la Rochelle a également signé un accord avec le chapitre local d'une association nationale Intach, spécialisée dans la défense et la valorisation du patrimoine culturel indien. Cet accord portait principalement sur la remise en état et la valorisation de la vieille ville française. Après quelques missions d'étude, ce partenariat n'a pas été poursuivi en raison du départ du fonctionnaire qui en assurait le portage et de l'absence d'un engagement formel des autorités locales qui n'ont pas jugé bon de répondre à un courrier de relance envoyé par le nouvel élu en charge des Relations Internationales, Michel Sabatier, à sa prise de fonctions.

La Rochelle a la ferme intention néanmoins de relancer sa coopération avec l'Inde au travers de son soutien à l'organisation du 1er Forum Urban EuroIndia à fin 2016 par le Centre EuroIndia dont elle abrite le siège depuis 2001 qui devrait lui permettre de choisir une éventuelle collectivité partenaire parmi les villes indiennes soigneusement choisies pour participer au Forum.

L'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire – ANVPAH (Jean-Michel Galley, chargé de mission)

L'ANVPAH accompagne notamment des collectivités territoriales françaises dans le cadre de l'analyse urbaine et de l'ingénierie.

Particulièrement présente sur l'Inde, cette implantation ancienne a joué un rôle dans la structuration de certaines coopérations. A l'image de la ville de Mysore, qui interpellée par le travail et le savoir-faire français a souhaité trouver un partenaire français.

La co-présidence d'Yves Dauge aux assises franco-indienne en 2010, fut un moment important pour l'ANVPAH aux cotés du président de CUF, du ministère du développement urbain, de l'Ambassade de France, et de nombreuses villes (Grenoble, Paris, Strasbourg, Nancy, Lorient, La rochelle, Aix, Rennes, Nice, Chinon...). Dès 2006, elle a permis la création de l'IHCN (*Indian Heritage City Network*), devenue une association d'expertise urbaine en Inde. Elle a un accord avec le Radjastan et un autre avec le Madhya Pradesh.

Monsieur Galley, souscrit comme réseau impliqué en Inde aux constats d'enthousiasme et déceptions qui jalonnent l'histoire de la coopération franco-indienne.

Pour lui, le problème réside dans le parallélisme de nos gouvernances.

D'une part, la capacité de ce réseau l'amène à travailler à trois niveaux différents : de réseau à réseau (ANVPAH-IHCN), auprès des membres pour accompagner des coopérations de ville à ville et enfin, des formations dédiées à de hauts fonctionnaires indiens, dans le cadre d'une sollicitation d'Etat à Etat (sollicitation ambassades et ENA).

Cette pratique est empreinte de relations à géométrie variable entre l'Etat fédéral et Etats fédérés. En effet, la décentralisation d'un Etat à l'autre n'est pas mise en œuvre de la même manière. Ainsi, notre rôle n'est pas le même en fonction des trois niveaux d'action, et les interlocuteurs varient aussi (ville vs Etat).

D'autre part, L'IHCN est un réseau de villes dirigé par des experts (architectes, urbanistes et historiens) alors que l'ANVPAH est dirigée par des élus. Cela sous tends la problématique de l'implication politique et des stratégies et objectifs parfois différents.

Aujourd'hui, l'Ambassade privilégie des axes dans lesquels nous devons nous inscrire et insiste sur la question des évaluations. L'ambassade d'Inde nous a demandé un appui pour développer des coopérations.

Au regard de nos objectifs et ceux de monter en gamme et d'efficacité, nous souhaiterions capitaliser et mettre à disposition nos travaux. La création d'un lieu (une plateforme) serai une aide concrète (études,

documentations, et analyse de l'existant) à des initiatives parfois longues et coûteuses (diagnostic territorial).

Pour l'ANVPAH, une mutualisation, lisible et cohérente, doit illustrer l'adage « l'union fait la force ».

Aujourd'hui, les indiens veulent avancer et les enjeux de développement de tourisme urbain sont une priorité galopante. Ce sujet pourrait être amendé et constituer un axe de réflexions pour proposer des sujets d'ateliers (transversaux et thématiques).

Région Pays de la Loire – Etat du Tamil Nadu (2006) (Sophie Le Miller, Chargée de programme Réseaux et Diplomatie à l'International)

Les sujets traités dans le cadre de cette coopération sont l'économie (quinzaine d'entreprises), l'éducation et enseignement supérieur (*MOU*<sup>1</sup>), l'action culturelle ( en partenariat avec des artistes ligériens, *Bonjour India*, *Namaste France*<sup>2</sup>, une saison culturelle indienne en Pays de la Loire)

Pour cela, la Région Pays de la Loire s'appuie sur un bureau de représentation à Chennai (depuis 2011). Son équipe franco-indienne intègre les différences culturelles, notamment grâce une directrice avec une fine connaissance de l'Inde et de la France. Mutualisé avec la région voisine Centre-Val de Loire (2007), cette initiative partagée permet d'avancer ensemble plus vite, et vis à vis des partenaires indiens cela fait sens, et montre des territoires français unis.

Sophie Le Miller souligne les difficultés déjà évoquées à propos de l'identification des interlocuteurs et de la contractualisation.

En effet, après plusieurs années de travail, la solution de signer des accords thématiques - notamment avec le Ministère de l'industrie plutôt qu'avec le chef de gouvernement – s'est révélée être particulièrement efficace. Elle note l'intérêt de l'évaluation, et de l'introspection des expériences de convention d'Etat à Région passées, et la plus value de l'éclairage prodigués par SEM l'Ambassadeur, qui nous a conforté dans ce changement d'interlocuteur.

---

<sup>1</sup> Memorandum of understanding, en français, un accord.

<sup>2</sup> *Bonjour India* et *Namaste France*, sont deux programmations culturelles appuyées par les postes diplomatiques et l'institut français notamment, en France et en Inde.

Elle souligne des retours nombreux sur l'attitude des acteurs français à l'étranger, et en Inde en particulier, s'apparentant à des comportements type « donneur de leçon », ou a tendance néocolonialiste. En Pays de la Loire, la force de notre engagement est la Co-construction, qui sous-tend une philosophie de dialogue et de partage, il n'existe ni de sachant et d'apprenti.

Ce groupe-pays doit être la mémoire des travaux, échanges efficaces sur les bonnes pratiques, pour mieux connaître les subtilités rencontrées et les communiquer. Il est un pilier de la structuration des travaux et un outil pour progresser.

Département d'Ille et Vilaine (Didier Le Bougeant, Conseiller départemental délégué aux solidarités et aux coopérations internationales)

C'est un peu singulier aujourd'hui pour un département d'être présent ici. Le département a été, après plusieurs projets, réintégré comme un échelon indispensable et structurant du territoire français. Cette instabilité, au gré des propositions de la loi Notre, s'est répercutée sur le désengagement des départements notamment concernant des politiques non obligatoires.

Cela dit au Congrès de l'ADF, l'élu a pu constater que la pérennisation de la cause internationale n'est pas gagnée ( d'un point de vue financier et politique). Il abonde les propos du délégué de la DAECT, et convient que fédérer les acteurs du territoire est essentiel pour ne pas être hors sol et risquer qu'à la première difficulté économique ou alternance, le projet soit arrêté net.

La valeur ajoutée de la coopération émane de la transversalité, et la fluidité dans les échanges avec le « terreau humain » du territoire. Exemple magistral de ces disfonctionnements, Monsieur Le Bougeant relate qu'en 12 ans comme administrateur de l'orchestre de Bretagne et directeur de la culture, il vient d'apprendre dans le cadre de ses nouvelles fonctions, l'intérêt de son partenaire, le Judet de Sibiu (Roumanie), pour une collaboration autour des orchestres philharmoniques.

> Une clef de bonne pratique est donc bien l'existence d'un tel groupe ou circule les valeurs et pratiques. Défaire les pratiques technocrates et s'appuyer sur des acteurs du territoire et la diffusion d'informations

entre les services peuvent être une solution à la fluidité de la mise en œuvre des projets.

En Bretagne, la grande chance est cette dynamique de réseau entre collectivités territoriales. Elle permet d'envisager les projets ensemble avec notre réseau régional.

Adjoint à Rennes, Mr Le Bougeant ne peut envisager une autre méthode que la mutualisation. En mars à l'invitation du conseil départemental, les partenaires étrangers sont venus en Ille et Vilaine, et le territoire de Pondichery est venu en octobre pour l'assemblée de « Si tous les ports du monde<sup>3</sup> », Rennes et Saint-Malo ont été associés. Le plus possible notre engagement est de rassembler nos forces (labellisation commune « French Tech », et destination touristique unique).

### **Bordeaux Métropole - Hyderabad (rapportage)**

Après 4 années, les relations entre les deux territoires ont abouti en octobre **2015**, à la signature Bordeaux Métropole et l'Etat du Telangana en Inde.

Située dans le sud-est de l'Inde, Hyderabad, ville de 8,5 millions d'habitants, est la capitale de l'Etat du Telangana récemment créé en 2014. Siège de nombreuses universités, d'entreprises du numérique et des biotechnologies, Hyderabad souhaite également s'imposer comme une deuxième place forte de l'aéronautique en Inde. Son histoire riche en fait également une ville à fort enjeu patrimonial et urbain.

Bordeaux Métropole représenté par un Volontaire de Solidarité International depuis 2013, a entretenu et préparé les bases d'un accord de coopération, plusieurs actions sont menées sur plusieurs axes :

**Services publics urbains/ mobilité urbaine** : Série de séminaire sur la mobilité en partenariat avec Codatu et l'agence d'urbanisme (le second séminaire est prévu à Hyderabad fin novembre 2015, et le troisième à Hyderabad en 2016) ; Salon UMI (*Urban Mobility India*) de Delhi ; 1er *workshop* entre les écoles d'architecture d'Hyderabad et l'EnsapBx sur le thème Mobilité métropolitaine et patrimoine culturel : scénarios de transformation urbaine à Hyderabad.

---

<sup>3</sup> Si tous les ports du monde est un réseau international dont le but est de promouvoir les échanges économiques et culturels entre les sites portuaires et mettre en place des partenariats durables (<http://www.sitouslesportsdumonde.com>).

**Gestion de l'eau et des déchets :** Convention de coopération avec Saciwaters (groupe de recherche sur l'eau) dans le cadre de la loi Oudin Santini, (recherche sur l'économie informelle des tankers)

**Le développement économique** est également mis à l'honneur puisque des échanges sont prévus en matière d'aéronautique, de biotechnologies et de numérique.

Enfin, un volet est consacré à l'université, à la culture et à la promotion touristique. Cet accord cadre a vocation à être décliné en des conventions spécifiques portant sur les différents sujets.

#### ∇ **La présentation d'EuroIndia, une structure, des expériences événementielles et un projet Euro indien.**

Le Centre EuroIndia, créé en 2012 en association loi 1901, repose sur l'idée de rapprocher indiens et européens, notamment au niveau de leurs collectivités locales depuis 2007, date à laquelle, le Premier Ministre indien de l'époque, co-président fondateur du Centre, a suggéré sa mise à disposition de sa plateforme d'échanges Euro-Indiens pour organiser des rencontres entre villes dans le cadre du premier plan national de rénovation urbaine lancé en 2006, le *Jawaharlal Nehru National Urban Renewal Mission*, une sorte de plan Marshall pour les villes indiennes. Bénéficiant de fonds importants, il s'agissait de rattraper le retard accumulé en terme de compétences en matière d'urbanisation, laissée en jachère depuis l'Indépendance de 1947 au profit des campagnes en permettant aux gestionnaires des villes indiennes de s'inspirer des meilleurs pratiques européennes.

Ainsi le Centre EuroIndia a acquis une expérience de six d'événements Euro-indiens ( 3 en Inde, 3 en France), dont les sujets étaient choisis paritairement par les organisateurs, et de cinq missions (quatre indiennes en Europe, 1 française en Inde) qui ont impliqué vingt neuf villes de neuf Etats européens et soixante-quatre villes de dix-sept Etats indiens.

Le 1<sup>er</sup> *Forum Urbain EuroIndia* de la Rochelle prévu à fin 2016, représentera un changement de paradigme, consistant à faire émerger les thèmes et besoins des collectivités indiennes dans un premier temps et de les faire connaître aux collectivités françaises et européennes qui cherchent le meilleur partenaire pour matérialiser leur envie d'engagement en Inde. En retour, les collectivités françaises et européennes peuvent espérer un juste retour de leur partenariat,

notamment dans les domaines du Savoir, de l'Investissement et des affaires et du Tourisme.

Plusieurs étapes pour l'organisation du Forum Urbain EuroIndia :

- Sélectionner les collectivités indiennes sur mérites, notamment en fonction de leur volonté de rechercher une assistance et un expertise européennes
- Aider les collectivités indiennes à identifier leurs besoins et à formaliser leurs demandes d'assistance et d'expertise par un appui technique européen
- Formater et diffuser leurs demandes dans un vaste réseau constitué au fil des années

Cet événement s'inscrit dans le programme du gouvernement indien « *smart city mission* » ( 98 villes appuyées par les états fédérés indiens), qui a vocation à améliorer la gestion des territoires urbains.

Ce rendez-vous est une aubaine et se structurera au gré de l'avancement de cette *mission*.

L'Etat indien est maître du calendrier, car il révélera les villes concernées au fur et à mesure, notamment une première sélection des 20 premières villes éligibles sera rendu public avant la fin de l'année.

Coté européen, les collectivités seront mobilisées sur la base des cas concrets indiens sélectionnés par les organisateurs. Des partenaires réseaux du CCRE (et CUF) doivent être prêts à diffuser ses profils auprès de leurs membres intéressés par l'Inde. Ils seront le relais avant l'événement qui aura comme principale vocation de favoriser la rencontre et la compréhension entre « futur mariés ».

### **Quand sera t'on certain de la tenue de l'événement ou non ?**

Avant la trêve estivale indienne (mai), nous devrions avoir une idée des collectivités indiennes intéressées, avec leur profil de besoins exprimés. Lorsqu'un nombre critique sera atteint, une date pour cet événement à La Rochelle sera alors arrêtée d'ici fin 2016.

### **Comment cette dynamique euro-indienne de la coopération peut elle s'assurer ?**

Nicolas Wit suggère qu'un événement à sec limite la participation, l'accolement à un événement de cette envergure est optimal pour des rencontres de la coopération en 2016.

Le Ministère des affaires étrangères et du développement international, via la DAECT, rappelle que la réflexion est partie de la volonté de labellisé COP 21 cette rencontre euro indienne. Ensuite, la possibilité de le rapprocher des rencontres (repoussées à de longues dates) est née. Aujourd'hui, la stratégie consiste à conforter l'existant, en intéressant de nouvelles collectivités mais il faut avoir des ambitions ajustées. Pour Bertrand Fort, à ce jour, l'offre de service et savoir-faire coté indien reste flou. Il faut du retour sur le territoire français et les collectivités indiennes doivent démontrer ce qu'elles peuvent apporter.

Partir sur des rencontres est plus adapté que des assises, les deux événements peuvent s'enrichir et créer une synergie, sans pour autant se fusionner.

La représentante de la Sous-direction d'Asie méridionale de la Direction d'Asie et d'Océanie, du MAEDI a précisé des éléments contextuels allant dans le sens de l'opportunité d'un rapprochement entre les événements.

La rencontre serait l'occasion pour les collectivités de répondre aux demandes cohérentes des collectivités indiennes, qui doivent définir leur besoin dans le cadre du Programme AMRUT (*Atal Mission for Rejuvenation and urban transformation*) de renforcement de l'existant. De même, la visite du Président Hollande, autour des « *smart cities* », permettra la visibilité des entreprises et de tous acteurs français présents en Inde.

Le délégué insiste sur la dimension « Coopération décentralisée territoriale » qui est de plus en plus partie prenante lors des voyages présidentiels, dont des collectivités sont invités à faire partie.

Monsieur Galley, souligne que l'IHCN a été désignée experte dans le cadre de ce programme, et portera plusieurs expertises ce qui est remarquable à l'échelle du pays.

> En conclusion, plusieurs éléments semblent attendus par les collectivités dans leur participation à ce groupe-pays :

- Capitalisation autour des sujets traités auparavant, puis continuer avec l'état des lieux des coopérations actives (finaliser l'enquête et partager avec MAEDI) et reconstruire le lien avec les ambassades,
- L'identification d'un partenaire homologue à CUF pour structurer le dialogue de collectivités à collectivités est important

(explorer pistes : *Old Indian institute Governance*, relais et réseau de l' ANVPAH)

- Etre un lieu d'échange et de production de contenu, sous l'approche « comment mieux mesurer et continuer de manière argumenter et solide sa coopération »
- Dans le cadre de la préparation des assises, en étant rigoureux sur les capacités restreintes, il faut une ambition ajustée.  
Se tenir attentif et imaginer un processus de travail avec EuroIndia en fonction des avancées de leur initiative.  
Accompagner la réponse des français aux besoins des indiens.
- Associer Vivapolis
- Prévoir une réunion du groupe-pays et faire un point sur l'avancement de l'événement EuroIndia.